

COMMISSION FEMININE

REUNION DU MARDI 23 OCTOBRE 2018

PV N° 2

Présents : Mmes GUITARD, LUSSAT, MM. DEBELLUT, DELAGE, GRANGE.

Excusés : Mme KWOLIK, MM. GODARD et FARSAT (Commission Futsal).

POINT SUR LES CHAMPIONNATS

* Division 1

Mise à jour

- **Match SUD EST CREUSE-FELLETIN (1) / CHAMBON-LUSSAT (1) du 13/10/18.**

Le match est fixé le SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 à Flayat.

Amende de 26 euro à Sud Est Creuse-Felletin, club demandeur, pour demande tardive de modification de calendrier (moins de 5 jours avant la rencontre).

ORGANISATION DU CHAMPIONNAT SENIORS BRASSAGES

En raison de l'absence de nouveaux engagements pour la deuxième phase, la Commission décide, comme noté dans le procès-verbal n° 1 de la réunion du Comité de Direction du 26 juillet dernier, de procéder à un Championnat avec les 10 équipes engagées, tout en précisant que les scores des rencontres déjà jouées sont conservés pour le classement final.

Le calendrier sera envoyé aux clubs en fin de semaine.

De plus, en réponse au mail de l'ES GUERETOISE concernant une occupation importante des terrains, la Commission indique que les matchs de l'ES Guérétoise (3) se dérouleront le dimanche matin à 10 heures 30 sur le terrain synthétique.

ORGANISATION DE LA DEUXIEME PHASE DES CHAMPIONNATS LIMOUSIN U11- U13 ET U14-U17

* U14-U17 :

Classement au 23/10/18

Poule A :

- 1- EYMOUTIERS
- 2- MAINSAT-SANNAT-FELLETIN
- 3- MEYMAC
- 4- USSEL
- 5- FOOT GENERATION 2000-PARSAC-JARNAGES

Poule B :

- 1- VARETZ
- 2- St PANTALEON (2)
- 3- JUGEALS-NOAILLES
- 4- LAGUENNE-Ste FORTUNADE
- 5- COSNAC

Poule C :

- 1- AVENIR NORD FOOT 87
- 2- AMBAZAC-FRATERNELLE-MAGNAC-LE PALAIS
- 3- FUN 87
- 4- LIMOGES LANDOUGE

Poule D :

- 1- LIMOGES FC (2)
- 2- ISLE
- 3- VAL DE VIENNE-St VICTURNIEN-St JOUVENT-NANTIAT-2 VALLEES
- 4- FCC ORADOUR SUR VAYRES

Organisation de la deuxième phase

La Commission prend note des engagements de BEAUBREUIL et PANAZOL.
La Commission procède ensuite à la composition des Poules (5 Poules de 4).

Poule A :

- AVENIR NORD FOOT 87
- EYMOUTIERS
- LIMOGES FC (2)
- VARETZ

Poule B :

- AMBAZAC-FRATERNELLE-MAGNAC-LE PALAIS
- ISLE
- MAINSAT-SANNAT-FELLETIN
- St PANTALEON (2)

Poule C :

- FUN 87
- JUGEALS-NOAILLES
- FCC ORADOUR SUR VAYRES
- VAL DE VIENNE-St VICTURNIEN-St JOUVENT-NANTIAT-2 VALLEES

Poule D :

- COSNAC
- LAGUENNE-Ste FORTUNADE
- MEYMAC
- USSEL

Poule E :

- BEAUBREUIL
- FOOT GENERATION 2000-PARSAC-JARNAGES
- LIMOGES LANDOUGE
- PANAZOL

Dates :

- 10/11/18 ; 17/11/18 ; 01/12/18.

* U11-U13 :

Classement au 23/10/18

Poule A :

- 1- St PANTALEON
- 2- JUGEALS NOAILLES
- 3- VARETZ
- 4- ALLASSAC-CUBLAC-USSAC (2)

Poule B :

- 1- ALLASSAC-USSAC-CUBLAC
- 2- St PANTALEON (2)
- 3- COSNAC
- 4- MEYMAC
- 5- ENTENTE DES VERGERS

Poule C :

- 1- LIMOGES FC
- 2- AVENIR NORD FOOT 87
- 3- ES GUERETOISE
- 4- FRATERNELLE-AMBAZAC-MAGNAC-LE PALAIS

Poule D :

- 1- FC DES DEUX VALLEES
- 2- FEYTIAT-St JUST LE MARTEL
- 3- FCC ORADOUR-SUR-VAYRES
- 4- LIMOGES LANDOUGE

Organisation de la deuxième phase

La Commission prend note de l'engagement de PAYS MARCHOIS.
La Commission procède ensuite à la composition des Poules (2 Poules de 4 et 2 Poules de 5).

Poule A :

- St PANTALEON
- ALLASSAC-USSAC-CUBLAC
- LIMOGES FC
- FC DES DEUX VALLEES

Poule B :

- JUGEALS NOAILLES
- VARETZ
- ALLASSAC-CUBLAC-USSAC (2)
- St PANTALEON (2)
- COSNAC

Poule C :

- MEYMAC
- ENTENTE DES VERGERS
- FEYTIAT-St JUST LE MARTEL
- FCC ORADOUR-SUR-VAYRES

Poule D :

- AVENIR NORD FOOT 87
- ES GUERETOISE
- FRATERNELLE-AMBAZAC-MAGNAC-LE PALAIS
- LIMOGES LANDOUGE
- PAYS MARCHOIS

Dates :

- **Poules de 4 :** 10/11/18 ; 17/11/18 ; 01/12/18.
- **Poule de 5 :** 10/11/18 ; 17/11/18 ; 24/11/18 ; 01/12/18 ; 08/12/18.

CALENDRIER DES DIFFERENTES COUPES

* COUPE DE LA CREUSE FUTSAL FEMININE :

- **Date limite d'engagement :** 30 novembre 2018.
- **Equipes engagées à ce jour :** néant.
- **Date retenue pour l'organisation :** 6 janvier 2019 à Bourganeuf.

* COUPE DE LA CREUSE A 8 :

- **Date limite d'engagement :** 14 décembre 2018.
- **Equipes engagées à ce jour (15):** AHUN ; AUZANCES-RETERRE-FONTANIERES ; BOURGANEUF ; BOUSSAC ; CHAMBON-LUSSAT ; CHENERAILLES ; LA FORET DU TEMPLE ; ES GUERETOISE (3) ; LEPAUD-EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT ; MERINCHAL ; NOUZIERS-LA CELLETTE ; SARDENT ; SUD EST CREUSE-FELLETIN ; St VAURY (2) ; Ste FEYRE.
- **Dates retenues pour l'organisation :**
 - 1^{er} tour : 19 janvier 2019
 - 8^{èmes} de Finale : 16 février 2019
 - ¼ de Finale : 9 mars 2019
 - ½ Finales : 13 avril 2019
 - Finale : 18 mai 2019

* COUPE DE LA CREUSE A 11 :

- **Date limite d'engagement** : 1^{er} février 2019.

- **Equipes engagées à ce jour (6)** : ES GUERETOISE ; MERINCHAL ; JARNAGES-PARSAC ; SUD EST CREUSE-FELLETIN ; St VAURY ; Ste FEYRE.

- **Dates retenues pour l'organisation** :

- 1^{er} tour : 6 avril 2019
- ¼ de Finale : 11 mai 2019
- ½ Finales : 25 mai 2019
- Finale : 9 juin 2019

IMPORTANT : les dates peuvent être modifiées en fonction de l'évolution des Championnats et en cas d'intempéries.

POINT SUR LES ACTIONS TECHNIQUES

* CENTRES DE PERFECTIONNEMENT :

Le dernier en date était le 30 septembre 2018 (18 participantes).

Le prochain aura lieu le dimanche 28 octobre 2018 sur le terrain synthétique.

* INTERDISTRICTS :

Ils auront lieu les 26 et 27 octobre prochains à Puymoyen.

Franck TRICOCHÉ et Elodie LUSSAT accompagneront les sélectionnées ci-après :

- AVIGNON Romane (ES Guérétoise)
- BRAULT DESAGULIER Maëlys (ES Guérétoise)
- BRUNO Elena (US Felletin)
- BUXERAUD Chloé (ES Guérétoise)
- FALGUERE Amélie (ES Guérétoise)
- JOUANY Camille (ES Guérétoise)
- LECOUR Camille (ES Mainsat-Sannat)
- MAZIERE Anaïs (ES Mainsat-Sannat)
- REUTENAUER Gabrielle (ES Guérétoise)
- VOISIN Cassandra (ESM La Souterraine)

La Commission leur adresse ses encouragements.

* RASSEMBLEMENT FEMININ :

Il a eu lieu le samedi 20 octobre 2018 et a réuni 78 filles de 6 à 13 ans issues des clubs de Aubusson EF, Auzances, Bellegarde en Marche, Espoirs des Combrailles, Foot Génération 2000, ES Guérétoise, Nord Est Creuse, Pays Marchois, Sud Est Creuse et Ste Feyre.

Remerciements au club de Foot Génération 2000 pour l'accueil et l'organisation.

AMENDES

* NON SAISIE DES RESULTATS (10 euro par journée) :

- **JOURNEE DU 29/09/18** : JUGEALS NOAILLES (U11-U13) ; ALLASSAC-CUBLAC-USSAC (U11-U13) ; COSNAC (U11-U13)

- **JOURNEE DU 06/10/18** : JUGEALS NOAILLES (U14-U17)

- **JOURNEE DU 13/10/18** : USSEL (U14-U17)

- **JOURNEE DU 20/10/18** : COSNAC (U14-U17) ; ENTENTE DES VERGERS (U11-U13)

QUESTIONS DIVERSES

Suite à quelques interrogations de clubs et afin de clarifier certaines situations, la Commission rappelle les principaux règlements du Championnat à 8 :

Article 4 du Championnat à 8 : Règles du jeu

Elles sont celles de la Fédération Française de Football en ce qui concerne le football à 8, exceptée la règle de la passe à la gardienne qui est la même que le football à 11.

Le temps de jeu est de deux mi-temps de 35 minutes chacune.

Un ballon de taille 5 est utilisé.

Les joueuses remplacées deviennent remplaçantes.

LE HORS-JEU

Le hors-jeu est signalé à partir de la ligne médiane.

LES REMISES EN JEU

Sur un coup d'envoi, coup-franc et corner, les joueuses adverses se situent au moins à 6 mètres du ballon.

Sur un « 6 mètres » (qui s'effectue à hauteur du point de penalty), les joueuses adverses se situent en dehors de la surface de réparation et à au moins 6 mètres du ballon.

Sur une rentrée de touche, les joueuses adverses se situent à au moins 2 mètres.

Interdiction de marquer directement sur le coup d'envoi.

LES FAUTES

Les coups francs sont soit directs soit indirects en fonction de la faute (réf. Loi 12).

La Secrétaire de Séance : Elodie LUSSAT.